MANAGEMENT & RH



Gestion juridique des relations du travai





CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE METALLURGIE : INCIDENCES SUR LA REMUNERATION

PUBLIC

- · Dirigeant, CODIR
- Ressources Humaines
- Service juridique, paie

PREREQUIS

 Connaître les bases en droit du travail

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Analyse de situations
- Partage de bonnes pratiques

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Quizz

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Appréhender les enjeux juridiques des nouvelles dispositions conventionnelles.
- Comprendre les points clefs et les points de vigilance.
- Savoir repérer et gérer les problématiques juridiques principales.
- · Identifier les marges de manœuvres pour modifier les pratiques internes en lien avec la rémunération.

PROGRAMME

Salaires minimum hiérarchiques (SMH):

- Présentation des nouvelles dispositions conventionnelles : règles de calcul et de vérification
- Application transitoire de la future grille de salaire :
- pour les cadres débutants
- pour les entreprises impactées par les nouveaux SMH

Prime d'ancienneté :

- Modalités de calcul de la prime d'ancienneté
- Comment fonctionne le complément de prime d'ancienneté ?
- Comment articuler les primes d'ancienneté d'entreprises avec celle de la CCNM ?

<u>Garantie conventionnelle individuelle de rémunération (GCIR) :</u>

- Qu'est-ce que la GCIR ?
- Règles de fonctionnement et calcul

Autres éléments:

- Indemnité de repas
- Rémunération des inventions de salariés



1 400 €HT Par groupe

Agnès VEDRENNE

a.vedrenne@afpiso.com

06 81 65 35 43



10 participants maximum par groupe



1 jour



Planification, nous consulter

N° déclaration d'activité 72 33 000 12 33 SIRET – 781843073 NAF – 8532Z N° Qualiopi – 8575624 MAJ 1/09/24

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

www.formation-maisonindustrie.com

Valérie VOLEAU v.voleau@afpiso.com 06 85 70 62 67